

# Journal du Lot

ORGANE DÉPARTEMENTAL - Paraissant les Mercredi & Samedi

ABONNEMENTS	
LOT et Départ. limitr.	
6 mois	1 an
34 fr.	62 fr.
Autres Départements	
6 mois	1 an
36 fr.	66 fr.

TÉLÉPHONE 31

Compte postal : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Changement d'adresse : 2 francs

50<sup>c</sup>

**Administration**  
CAHORS -- 1, Rue des Capucins, 1 -- CAHORS  
Les annonces sont reçues au bureau du Journal

**Direction & Rédaction**  
Directeur : A. COUESLANT (1868-1942)  
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET  
Paul GARNAL

**Publicité**  
ANNONCES JUDICIAIRES..... 1 fr. 90  
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace). 3 fr. »  
RÉCLAMES ( — d' — ). 4 fr. »  
CHRONIQUE LOCALE ( — d' — ). 6 fr. »

50<sup>c</sup>

## LES PRISONNIERS ET LA RELÈVE

**O**N A PU lire dans les journaux de ces jours-ci la protestation rédigée par les prisonniers libérés contre les calomnies répandues par des gens qui semblent avoir pris à tâche d'empêcher le relèvement de notre pays. Leur dernière trouvaille, pour décourager le mouvement de relève qui rend possible le retour des prisonniers, consiste à prétendre qu'on nous renvoie seulement des malades et des éclopés. Ce qui est faux ; il n'y avait pas un malade parmi les rapatriés...

Sera-t-il donc impossible d'obtenir de ces obstinés qui se croient très malins qu'ils veuillent bien comprendre ; qu'ils veuillent bien ne pas raisonner comme si la situation était le contraire de ce qu'elle est, comme si certains événements de mai et juin 1940 — assez importants pour qu'on s'en souvienne ! — n'avaient pas mis la France dans une certaine position en face de l'Allemagne ? Sera-t-il donc impossible d'obtenir qu'ils ne s'acharnent pas à nous fermer la seule, l'unique voie de salut qui reste ouverte pour nous ?...

Pour ce qui est des prisonniers, ces gens, dupes ou canailles, dont les uns ne comprennent rien et dont les autres comprennent trop, est-il besoin de leur rappeler qu'il ne nous suffit pas de réclamer, de prétendre et de vouloir ? Il est trop facile à ces orateurs de cabaret de régler la question en des discussions autour d'une table de café ou de faire les héroïques et les intrançais dans des conversations de salon. Il en va autrement quand on est le gouvernement français négociant au nom d'une nation vaincue et impuissante avec le gouvernement d'une nation victorieuse et toute-puissante ! C'est là qu'on voudrait les voir, ces flambards, dont beaucoup d'ailleurs ne se sont mis à aimer la patrie qu'après avoir tout fait pour la perdre et qui lui font autant de mal aujourd'hui avec leur patriotisme tout neuf qu'ils lui en ont fait avec leur antipatriotisme d'autrefois !

En gênant l'action du gouvernement, ce n'est d'ailleurs pas à celui-ci qu'ils font du mal, mais à ces prisonniers mêmes qu'ils se donnent l'air de défendre. Le drame des prisonniers est affreux et il s'aggrave de semaine en semaine. Séparés depuis deux ans de leur pays, de leurs familles, de leur travail, de tout ce qui composait leur être sensible, pensant et vivant, ces malheureux, soumis à l'implacable monotonie d'une existence qui n'est que l'attente morne de ce qui ne vient jamais, épuisent tout ce qu'ils pouvaient avoir de patience et d'espoir ! Ils se persuadent qu'on les oublie, qu'on s'est décidément arrangé sans eux ; ils perdent confiance dans leur patrie et l'on aime mieux ne pas imaginer dans quelles sombres méditations ils vont chercher de quoi se consoler !

Cette situation, le gouvernement français n'a pas cessé de lui chercher une solution. S'il n'y avait pas eu dès le début tant de résistance aveugle à la politique du Maréchal, si l'esprit public s'était montré moins sentimental et plus compréhensif, les libérations massives auraient continué comme elles avaient commencé, car il ne faut pas oublier qu'il y avait eu près de 600.000 prisonniers rapatriés.

Inutile de revenir sur les événements qui ont interrompu cet heureux rapatriement. « C'est le passé ! », disait le président Laval dans son premier message. Mais maintenant ? Mais s'il y a des conséquences irréparables à cette première faute il y en a du moins qu'on peut essayer d'atténuer et le gouvernement a repris ses efforts, soit pour améliorer le sort des prisonniers en Allemagne, soit pour obtenir la libération du plus grand nombre possible d'entre eux !

Et c'est au moment où il commence à y réussir et où, au prix de quelles peines, il a obtenu le premier convoi de rapatriement qu'au lieu de l'aider, il se trouve des Français pour s'ingénier à contrecarrer son action en discréditant dans le public les résultats obtenus et en s'efforçant de ralentir le mouvement de la « relève » que tant de prisonniers attendent là-bas comme le salut.

Parmi ceux-là, il y a des inconscients qui devraient bien se taire, mais il y en a aussi qui savent ce qu'ils font et qui mériteraient d'être punis. Et je sais bien la peine qu'on devrait leur infliger !

Emile LAPORTE.

## INFORMATIONS

### CONSEIL DES MINISTRES

Le Conseil des ministres s'est réuni vendredi.

Le Maréchal et le chef du gouvernement ont rendu hommage à la discipline et au calme de la population de la région de Dieppe à l'occasion de la tentative de débarquement britannique.

Ils ont félicité de leur attitude les représentants et les fonctionnaires de cette même région.

Il a fait approuver un projet de loi qui punit de la peine de mort les personnes utilisant les appareils d'émission radioélectrique à des fins contraires à l'intérêt national et de la peine de travaux forcés à perpétuité les personnes détenant irrégulièrement ces appareils.

M. Jacques Leroy-Ladurie, ministre secrétaire d'Etat à l'Agriculture et au ravitaillement, a fait décider par le Conseil des ministres que le prix du lait à la production serait fixé à 2 fr. 50 le litre à partir du 1<sup>er</sup> novembre.

Enfin, sur proposition du chef du gouvernement le Conseil a approuvé le maintien, pendant l'hiver, de l'heure légale d'été en zone non occupée, de façon à assurer le même régime dans les deux zones.

### Les autorités militaires allemandes remettent dix millions pour les victimes de Dieppe.

La délégation générale du gouvernement français dans les territoires occupés communique :

Le général von Stuepnagel, commandant en chef des forces militaires allemandes en France, a adressé à la délégation générale du gouvernement français dans les territoires occupés, le message suivant :

« En considération de la discipline et du calme remarquables de la population du département de la Seine-Inférieure, spécialement celle de la région de Dieppe au moment de la tentative de débarquement anglais sur la côte française de la Manche, le 19 août 1942, je mets à la disposition du préfet du département la somme de 10 millions de francs français qui devront être employés, en premier lieu, au remboursement des dommages de guerre et, en second lieu, à titre de premiers secours aux victimes civiles des bombardements anglais. »

### Le Brésil en état de belligérance avec l'Axe

Un communiqué officiel annonce que dimanche le président Vargas a signé un décret constatant l'existence de l'état de belligérance avec l'Allemagne et l'Italie. La décision a été notifiée aux puissances de l'Axe.

### EN PEU DE MOTS...

— A Pont-sur-Seine (Aube), six ouvriers bûcherons se baignaient ; deux jeunes gens, Henri Remond, né à Lagry (Seine-et-Marne), et René Mauffe, né à Paris, tous deux âgés de 24 ans, coulèrent à pic.

— Christian Jourvez, a sauvagement tué à coups de faucille sa grand-mère âgée de 75 ans, parce qu'elle lui refusait de l'argent. L'assassin a été arrêté.

— En se faisant passer pour un acheteur un policier s'est présenté chez un boulanger d'Ytre (Somme), Edmond Pouillade, qui vendait de la farine clandestinement. Le trafiquant a été arrêté ainsi que huit complices.

— La police de Provins a ouvert une enquête sur des affaires de marché noir à la suite desquelles a été inculpé le président du Comité d'organisation de l'industrie hôtelière de Seine-et-Marne.

— Près de Saint-Affrique, deux gamins, Yvon Merliou, 9 ans, et Jean Périer, 6 ans, ayant mis imprudemment le feu à un tas de bridilles, une grosse quantité de paille et de foin entreposée dans une grange s'emflamma. En cherchant à éteindre l'incendie qu'ils avaient provoqué, les deux enfants ont péri carbonisés.

— Un appareil piloté par le général von Glabenz se rendant en service commandé de Berlin en Allemagne du Sud s'est abattu par suite d'un accident technique aux environs de Muehlberg. Les trois occupants ont été tués.

— On annonce la mort à Paris de Pierre Veber, frère du dessinateur Jean Veber. Plus de 70 pièces, vaudevilles ou comédies firent son succès au théâtre.

— On annonce, dans les milieux autorisés, que les pré-tirages de la Loterie nationale sont suspendus jusqu'au 25 septembre.

## CAHORS

### L'unité nationale

### La terre Quercynoise dans la terre de France

A Cahors, dimanche matin, s'est déroulée la cérémonie du prélèvement de la terre quercynoise qui sera le 31 août confondue à la terre de France.

Les légionnaires de Cahors se sont rassemblés sur la place Galdemar sous la conduite de M. Gagnayre pour ceux du canton nord et de M. Baudel pour ceux du canton sud. L'ensemble des deux groupes sous la direction de M. Clément-Grandcourt président du district de Cahors.

Précédé par l'excellente clique des Jeunes Cadourques, le cortège s'ébranla derrière son fanion porté par M. Borredon, qu'entourait MM. Faugeron et Laparra. Le président départemental de la Légion est représenté par M. Preyat et M. Coudere.

C'est à la maison Henri-IV qu'a lieu la première cérémonie. Tandis que résonne la fanfare et en présence des légionnaires au garde-à-vous, M. Baudel procède au prélèvement.

Suivant le même rite, la cérémonie est répétée à la tour du Pape Jean XXII où le prélèvement est opéré par M. Gagnayre.

C'est au pied du monument aux morts qu'il est procédé au troisième et dernier prélèvement en présence, cette fois, de M. Loïc Petit, préfet du Lot, assisté de M. Gérard André, chef de cabinet. Après le « salut aux couleurs », les légionnaires et l'assemblée rendent aux morts l'hommage pieux de la patrie reconnaissante. Puis, aux pieds même du monument, le prélèvement de cette terre sacrée est opéré par deux orphelins de la dernière guerre, le jeune Morin et sa sœur.

La simple et émouvante cérémonie s'achève sur l'allocution de M. de Perriecot, combattant de la dernière guerre, qui en exprime éloquemment la profonde signification d'unité nationale. Nous la publions ci-dessous :

« Monsieur le Préfet, Monsieur le Commandant d'armes, chers Légionnaires, »

« Le 31 août 1941, pour fêter le premier anniversaire de la Légion, la flamme de la Tombe du Soldat Inconnu rayonnait sur la France et sur l'Empire. « En ce deuxième anniversaire nous allons, comme symbole de l'union qui doit plus que jamais, si la France veut vivre, exister entre toutes les parties de l'Empire, réunir à Gergovie une parcelle de tous les hauts lieux de France. Ces lieux historiques sont si nombreux à Cahors qu'il a été fort embarrassant de faire un choix. »

« Nous avions en effet les thermes gallo-romains, souvenirs de l'héroïque défense d'Uxellodunum par le Cadourque Luctérius, la cathédrale Saint-Etienne, lieu de réunion pendant des siècles des Cadurciens pour les fêtes et les deuils, la porte Saint-Michel où en 1360 les consuls de Cahors firent entendre une éloquente et vigoureuse protestation contre le traité de Brétigny qui les livrait aux Anglais et la liste pourrait s'allonger des anciens hôpitaux, des églises, des chapelles, des communautés religieuses, Augustins, Dominicains, Cordeliers, qui toutes ont contribué au vieux renom de Cahors. »

« Il a été choisi : la maison Henri IV, la Tour du Pape et le Monument aux Morts. »

« La maison Henri IV, beau modèle du logis particulier des xiv<sup>e</sup> et xv<sup>e</sup> siècles, habitée par Henri IV après la prise de Cahors en 1580 et d'où ce roi pouvait surveiller le campement de ses troupes. »

« La Tour du Pape ou « tour Duze » primitivement pièce angulaire des remparts fermant la ville le long des boulevards actuels. Cédée en 1322 à Pierre Duze, frère du Pape Jean XXII, dont la maison natale était tout à côté, elle fut complétée par ses soins d'un grand palais dont on voit encore les restes imposants. Ce palais fut successivement habité en 1364 par le prince de Galles, devenu maire de Cahors, occupé par des prisonniers anglais, des ordres religieux et enfin par le bourreau de Cahors de 1802 à 1849. »

« Le Monument aux Morts, sur cette place Thiers qui a vu défiler dans les rangs du 7<sup>e</sup> tous les Quercynois partis pour les deux guerres, nous rappelle les quatre années de luttres communes pendant lesquelles la France a souffert dans sa chair et dans son sang et il nous rappelle aussi l'union sacrée que tous les Français ont su réaliser pour que la France vive. »

« Terre du souvenir, terre de gloire et de regrets ! Nous avons rassemblé le vieux Cahors du Moyen-Age, le Cahors de nos anciens qui par leur travail, leur amour de la petite cité et leur intelligence firent la gloire et la renommée du vieux Quercy et le Cahors moderne, le Cahors de nos contemporains dont la vaillance et le courage ne furent pas inférieurs à ceux de nos pères. »

« La poignée de terre que nous venons

## A LA JEUNESSE DU LOT

Trois mille paysans sont encore prisonniers dans notre département. Ce sont ces 6.000 bras qui vont faire défaut cette année pour les vendanges.

C'est à vous, les jeunes, à suppléer pour le moment à cette déficience. Vous devez volontairement apporter l'ardeur, la force et l'enthousiasme de votre jeunesse à ce service national. C'est une obligation morale pour vous.

Les vendanges commenceront vraisemblablement le 10 septembre. La Mission de Restauration paysanne demande 300 jeunes de 17 à 25 ans. Il nous les faut. Ne comptez pas sur votre voisin pour s'inscrire à ce service civique. Ecrivez vous-même, avant le 1<sup>er</sup> septembre, votre acceptation à la Délégation départementale à la jeunesse pour le Lot, avenue de Toulouse, 18.

Je compte avoir à cette date les 300 volontaires et même plus dont l'agriculture a besoin. Si, au contraire, à cette date, je n'obtiens pas les réponses désirées, M. le Préfet du Lot, sur proposition de M. le Préfet du Lot, sur sion de Restauration paysanne réquisitionnera d'office les jeunes nécessaires à la réussite des vendanges 1942.

Je suis persuadé que ça n'est pas le spectre de cette réquisition qui amènera la jeunesse à comprendre ses devoirs, mais bien un sentiment de solidarité et de patriotisme, sentiment qui légitime la phrase du Maréchal Pétain : « Vous êtes l'espoir de la France nouvelle. »

### REBOISEMENT

Le Service forestier de la 39<sup>e</sup> Conservation dispose actuellement de très beaux plants de cèdres de l'Atlas de 3 et 4 ans qui pourraient être cédés aux particuliers ou aux communes que cette offre intéresserait, et qui ne pourraient trouver à satisfaire leurs besoins en plants dans le commerce. Ces plans seraient cédés au prix de 20 fr. le cent, plus frais d'emballage et de transport. Les demandes des amateurs éventuels seront à adresser avant le 15 octobre 1942 à M. l'inspecteur adjoint des forêts à Auch, qui se chargera des expéditions.

### SANCTIONS CONTRE LES ENTREPRENEURS DE BATTAGES

M. le Préfet du Lot vient de supprimer leur zone de battages à quatre entrepreneurs, MM. Laur Edouard à Francoules, Delbos Camille à Felzins, Henry à Bagnac et Menauge Jean à St-Chamarand, coupables de fausses déclarations sur les quantités de céréales battues. Cette sanction qui met fin à la coupable industrie de ces entrepreneurs est indépendante des peines qu'ils encouront en même temps que les cultivateurs, du fait de la loi du 17 décembre 1941.

### COLLECTE DES LAINES

La collecte des laines de la tonte 1942 pour la commune de Cahors aura lieu le jeudi 3 septembre 1942 de 8 heures à 9 heures (heure légale), au centre de Cahors-gare petite vitesse. Le prix du kilo de laine en suint oscillera entre le minimum 26 fr. 20 et le maximum 40 fr. 50 suivant qualité et rendement. Le prix moyen pour le Lot est de 31 fr. 50 le kilo.

### Avis aux apiculteurs du Lot

Les apiculteurs dont la commande de pots de verre de 250 gr. est restée en suspens faute de capsules de fermeture, sont prévenus que lesdites capsules sont arrivées. Le pot complet 2 francs, livrable de suite. Ceux qui ont pris livraison de pots peuvent demander les capsules. — La Ruche du Quercy.

### LA LIGNE CAHORS-CAPDENAC

Le public est informé que, contrairement aux bruits ayant circulé dans la région, il ne saurait être question actuellement d'envisager la suppression du service par fer de la ligne de Cahors à Capdenac et de le remplacer par un service routier, la fréquentation des tains sur la ligne en question étant toujours relativement importante.

de prélever se trouvera réunie à d'autres parcelles du sol de France et de l'Empire, dimanche prochain à Gergovie, au sud de Clermont-Ferrand, là où se manifesta pour la première fois le réveil de la nationalité gauloise à l'appel de Vercingétorix.

« Puisse ce symbole mettre en nos cœurs et en nos esprits la volonté opiniâtre de nous unir entre Cadurciens d'abord, entre Français ensuite, afin de garder à la France et à son Empire leur intégrité territoriale et à leur regagner le rang qui leur est dû de par leur passé de gloire et d'où nous n'aurions jamais dû les laisser décroître ! »

« Notre union seule derrière notre chef vénéré, le Maréchal, peut nous sauver ! Vive Cahors, vive le Maréchal, vive la France ! »

## ÉCHOS

### Allons, les jeunes ! Aux vendanges.

Dans une autre partie du journal, nous publions l'avis, disons mieux : l'appel, adressé à la jeunesse du Lot par le nouveau délégué départemental M. H. Jacquault.

Celui-ci les met en face d'un devoir à accomplir, devoir de solidarité nationale auquel il se dit certain que les jeunes ne se déroberont pas.

De quoi s'agit-il ? C'est simple. Les vendanges sont en vue. Selon les prévisions, elles commenceront vers le 10 septembre. Ce n'est pas une formule banale, à présent, de dire que l'agriculture manque de bras. Ce mal dont elle souffre déjà en temps ordinaire est aggravé terriblement du fait que 3.000 paysans du Lot sont encore prisonniers en Allemagne.

Il faut une main-d'œuvre supplémentaire pour suppléer à cette déficience. Les « jeunes » dont beaucoup sont actuellement en vacances se trouvent tout désignés pour remplir cet office et le délégué à la Jeunesse se dit certain qu'il recevra bientôt des engagements volontaires en si grand nombre qu'il pourra répondre à toutes les demandes et que la Mission de Restauration paysanne ne sera pas obligée de recourir à la réquisition.

C'était autrefois — à l'époque où l'on avait le goût et le droit d'être gai en France — une période de joie que celle des vendanges. Tous les écrivains, tous les poètes les ont chantées ; tous les peintres les ont représentées. De tous les travaux des champs, c'est sans doute celui dont la fatigue s'accompagne le mieux d'allégresse et d'espoir. Les vins sont une des gloires de notre généreuse terre de France.

Allez, jeunes gens, les vendanges vous appellent ; En vous associant pour ce noble travail aux paysans de France vous pratiquerez cette vertu d'entraide fraternelle qui est une des conditions nécessaires du relèvement national.

### Est-ce qu'il y en aurait à Cahors ?

L'autre soir, dans une salle de spectacle de notre ville, j'entendais non loin de moi, d'un groupe de jeunes gens, une voix dire : « Non, si tu es vraiment swing et zazou tu ne dois pas faire ça !... » J'essayais en vain de distinguer qui avait parlé, la foule qui entrainait nous avait séparé et je ne pus remarquer aucun « jeune » qui se distinguait par la tenue spéciale qu'arborent, dit-on, dans la capitale, les fidèles de cette nouvelle secte.

Et j'espère bien que cette catégorie d'esthètes décadents n'a pas de représentants dans notre région. Notre pays a vraiment besoin d'autre chose.

A ce sujet je veux reproduire ici ce qu'en dit dans son dernier numéro notre revue régionaliste Quercy. Voici un passage de l'article qu'elle leur consacre :

« Les exégètes expliquent que le « swing est une salubre réaction contre les mensonges et les raffinements de la civilisation, contre le factice et le convenu — sinon contre les convenances — et la duplicité des manières. A les entendre l'Alceste serait un prince swing ! »

« En vérité, les swing se moquent de leurs exégètes comme ils se moquent du monde. Savent-ils seulement ce qu'ils veulent dire lorsqu'ils emploient ce mot barbare pour justifier aux yeux des nigauds — et peut-être, hélas ! à leurs propres yeux — leur brutalité élémentaire, leur niaiserie, leur muflerie ou leur sottise prétentieuse ? »

« Les gens de qualité se soucient bien peu de se composer des attitudes, mais swings et zazous ne s'en doutent pas. »

« Nous avons plus que jamais besoin de gens de qualité, en province comme à Paris. Que nos jeunes gens cessent donc d'être swings ou zazous et qu'ils ne jouent pas trop au yo-yo par les temps qui courent. Qu'ils s'appliquent tout bonnement à être des hommes ! »

Bien sûr, c'est peut-être plus difficile, mais nous ne vivons pas précisément de ces temps faciles.



## Nécrologie

C'est avec un vif regret que nous avons appris la mort de Mme veuve Albert, mère de M. Albert, le sympathique et distingué Procureur de la République, décédée à l'âge de 73 ans. Nous prions M. et Mme Albert, leur fils et la famille, de vouloir bien agréer nos sincères condoléances.

## Un baigneur coulé à pic mais est sauvé

Ces jours derniers, trois jeunes gens se baignaient à l'Aviron, lorsque l'un d'eux coula à pic.

Aux cris de ses camarades M. Jean Milbau, négociant en chaussures, accourut, plongea et le rattrapa. M. Fabre coutelier arriva en bateau et le jeune homme fut ramené sur la berge sain et sauf. Nos félicitations à MM. Milbau et Fabre.

## Jeunes maraudeurs

Deux jeunes gens âgés de 14 et 15 ans ont été surpris au moment où ils escaladaient le mur des Magasins de tabac.

Interrogés, ils ont avoué qu'ils avaient voulu s'introduire dans les Magasins pour prendre du tabac. Peu après ils reconnaissaient également avoir volé des légumes dans plusieurs jardins de la ville.

## E.P.S. de garçons de Cahors

Le directeur de l'E.P.S. informe les familles qu'il sera de retour le 28 août et recevra chaque jour, sauf le dimanche, de 9 heures à 11 heures ou sur rendez-vous demandé par lettre. Les inscriptions peuvent également être demandées par lettre ; réponse par retour de courrier.

## Service des chaussures

En raison du nombre élevé de demandes de coupons d'achat de chaussures la population est invitée à ne pas faire de demandes jusqu'à nouvel avis. Il reste près de 5.000 demandes en instance.

## Les Sports

### Journée de l'athlète complet

Sous l'égide de la Légion, dimanche prochain 30 août le Stade cadurcien organise au Stade Lucien-Desprats, une grande manifestation athlétique. A une très forte équipe cadurcienne comprennent les Jaur, Meulet, Charvet, Bouard, Arquis, Tartaire, seront opposés les meilleurs spécialistes de la région. Le bénéfice de cette journée de grand sport, offerte à tous par la Légion à l'occasion de son deuxième anniversaire, est réservé aux prisonniers.

### A SOUILLEAC.

Rugby. — Voici le calendrier du championnat des Pyrénées: 18 octobre, Grenade-Souillac à Grenade.

8 novembre. — U.S. Moissac-Souillac à Souillac.

6 décembre. — Castelsarazin-Souillac à Castelsarazin.

20 décembre. — Villefranche-Souillac à Souillac.

10 janvier. — Stade cadurcien-Souillac à Cahors.

24 janvier. — U.S. Gourdon-Souillac à Souillac. — Avec cela de nombreux matches amicaux avec Excideuil, Sarlat, Brive, Tulle, Aurillac, Décazeville, Fumel, Figeac, etc.

L'équipe souillaise aura la même formation que celle de la saison dernière (à un joueur près). En avant: Laval, Jouclas, Paucher, Léry, Thibaut, Augey, Peyronnet, Bouyjou, Lembeille, Ras, Franc, Bergougnoux. En demi l'U.S.S. disposera de Demurel, Labertrandie, Courtiol, Mazet, en trois quarts Augey, Tavernier, Robert, Fabre, Baux, Silagut et l'arrière Gastanet, formeront l'ossature de l'équipe. Peut-on dire que l'U.S.S. a quelque chance, oui, à la condition qu'ils s'entraînent immédiatement. Le premier match n'aura lieu que le 8 novembre car le stade municipal a été complètement transformé. Actuellement, quatre terrains de basket et la piste sont terminés. Trois terrains de tennis sont en construction, ainsi que des sautoirs et la piscine de concours. Les tribunes seront fin-prêtes pour recevoir le nombreux public à l'occasion des grands matches.

Le service de placement des COURS PIGIER ne satisfait pas tous les emplois qui lui sont offerts, JEUNES GENS ! JEUNES FILLES ! Enseignement pratique et profession des Cours PIGIER assurera votre avenir. Renseignez-vous. Ouverture des cours : à Cahors : 12, boulevard Gambetta, lundi 7 septembre 1942. A Figeac, 1, place Champollion lundi 14 septembre 1942.

## PALAIS DES FETES

Mardi 25, mercredi 26, jeudi 27, samedi 29 août, soirée 21 h. Dimanche 30, matinée 15 h., soirée 21 h. : TROIS ARGENTINS A MONTMARTRE. Avec un bon complément. Actualités françaises.

## Une infusion qui réchauffe et qui rafraîchit !

Une infusion bien chaude après le dîner, rien de tel pour se réchauffer. Rien également ne rafraîchit mieux le corps quand cette infusion est l'excellente tisane Vichyflor. Ses plantes bienfaisantes associées au sel Vichy-Etat assurent la propriété de l'organisme, favorisent la digestion, empêchent la constipation et entretiennent la santé. Vichyflor : 10 fr. 20 la boîte. Ttes Phies.

## Voieurs arrêtés

La police informée qu'un vol d'un sac à main contenant plus de 6.000 fr. avait été volé à Mme Rachel Joséphine, demeurant rue Anatole-France, ouvrit une enquête à la suite de laquelle elle apprit que les voleurs venaient de prendre le train en direction de Brive.

M. le commissaire de police de Cahors avait le brigadier de gendarmerie de Gourdon et donnait le signalement des deux personnes.

Grâce au signalement donné, les deux coupables étaient arrêtés : ce sont les nommés Frank Planchet, 26 ans, originaire de Nantes, venant de Marseille et Marguerite Portevin, 29 ans, originaire de Tours.

Interrogés, ils reconnurent avoir volé le sac à main de Mme Rachel Joséphine et avouèrent même avoir commis un vol de numéraire à Carcassonne, ces jours derniers.

Le couple a été écroué à la prison de Cahors.

## CAHORS

### Catus

Nouveaux brigadier de gendarmerie. — Nous apprenons avec plaisir que M. Louis Barbance, gendarme à Castelnau-Montriat, a été nommé chef de brigade à Catus. Nous félicitons le jeune chef pour son avancement si mérité et lui souhaitons la plus cordiale bienvenue.

La St-Hubert catussienne. — M. Louis Puybasset, président de la Société de chasse, la St-Hubert, avait cru devoir donner sa démission de président lors de la réunion qui s'était tenue dimanche dernier à la mairie.

Tous les chasseurs sans exception firent tant et si bien que M. Puybasset voulut bien reprendre sa fonction dont il se tire si bien, pour la grande satisfaction de tous.

### Duravel

Assemblée générale. — Les porteurs de parts de la Coopérative boulangère de Duravel sont informés que l'assemblée générale aura lieu le dimanche 30 août à 15 h. 30 légales, salle des fêtes de la mairie.

Ordre du jour : rapport du conseil et des commissaires. Quitus aux administrateurs. Renouvellement des membres du Conseil. Approbation du bilan et des comptes. Questions diverses. La présence de tous les coopérateurs est indispensable.

Cyclone. — Un orage d'une violence extrême, un cyclone s'est abattu mercredi à 18 h. 30, sur le côté sud de la commune de Duravel et le centre.

Toitures éventrées, arbres arrachés, récoltes hachées et enlevées, tabacs perdus ne se comptent plus, courants électrique, télégraphique, téléphonique coupés : c'est le désastre, la consternation.

M. le Maire a fait immédiatement toutes démarches urgentes auprès des pouvoirs compétents pour remédier le plus tôt possible à cet état de choses, et réparer les dégâts.

En effet, quelques heures après, M. l'architecte départemental venait se rendre compte de ce désastre et donnait la certitude d'un déblocage de matériaux de réparations.

### Crégols

Séances récréatives. — Vous qui désirez passer une agréable après-midi, ainsi qu'une charmante soirée dans un cadre magnifique, assistez aux séances récréatives données dimanche prochain 30 août à 16 h. et 22 h. (heures légales) à Crégols, par la jeunesse du village, au profit des prisonniers de guerre de la commune et avec le brillant concours de MM. Jacques et Robert Boué, du Conservatoire de Toulouse et de nombreux artistes amateurs. De la gaieté, du rire, de l'entrain, de la grâce, tel est le spectacle inédit et de choix que vous offrira dans un merveilleux décor, le Théâtre de la Nature de Crégols. Notons que ces deux séances auront lieu sous la présidence effective de M. Pons, inspecteur d'académie à Toulouse.

## Montcuq

Foire du 20 août. — Cours pratiqués : gros bœufs de travail, de 18.000 à 20.000 francs ; attelages moyens, de 14.000 à 16.000 fr. ; vaches de travail, de 13.000 à 14.000 fr. ; génisses suitées, de 11.000 à 12.000 fr. ; taurillons, de 8.000 à 10.000 fr. le tout la paire ; vaches laitières, de 7.000 à 8.000 fr. l'une.

Suivant rendement : bœufs gras, de 325 à 425 fr. ; vaches grasses, de 275 à 400 fr., le tout les 50 kg. ; veaux, de 7 fr. 50 à 11 fr. 80 ; agneaux, de 11 à 14 fr. ; moutons gras, de 9 à 12 fr., le tout le kg. poids vif ; brebis d'élevage, de 450 à 500 fr. pièce.

Porcelets, de 600 à 1.000 fr. l'un, suivant grosseur. Oisons, néant ; canards : mulards, 120 fr. ; communs, 70 fr., le tout la paire.

Au marché : œufs, 18 fr. la douzaine ; poules, poulets, lapins domestiques, au cours de la taxe. Choux à planter, 30 fr. ; poireaux, 17 fr., le tout le cent ; salades, 5 fr. le paquet de 25. Prochaine foire le 7 septembre.

## FIGEAC

### Figeac

Nécrologie. — C'est avec la plus grande émotion que nous venons d'apprendre le décès d'une excellente institutrice, Mlle Tronche, survenu à Souillac chez ses neveux, Mme et M. Charles Guittard, ingénieur des travaux publics de l'Etat.

A sa sœur, Mme Guittard, à ses neveux et petits-neveux qu'elle aimait avec une grande tendresse, aux familles si éprouvées par ce deuil, nous adressons nos bien vives condoléances.

Obsèques. — Lundi soir nous apprenons le décès de M. le comte de Puysegur, hôtel d'Armaly, rue de Colomb, après une longue maladie.

A Mme de Puysegur, à M. de Puysegur, à toute la famille, nous offrons nos plus sincères condoléances.

Légion française des combattants. — Il est rappelé qu'à l'occasion de l'anniversaire de la Légion, un goûter sera servi aux enfants des prisonniers à 15 h. 45, au buffet installé place de la Raison, sur présentation d'une lettre d'invitation déjà envoyée aux familles.

Celles qui n'auraient pas encore reçu cette lettre à la date du jeudi 21 août sont priées de le signaler d'urgence à la permanence de la Légion, angle place Carnot, rue Gambetta.

### Maladies féminines

Elles ont souvent leur origine dans une mauvaise circulation du sang. C'est pourquoi les Gouttes Floride qui activent la circulation et décongestionnent les organes, font tant de bien à la femme. Les troubles mêmes du retour d'âge sont en grande partie supprimés par cette excellente préparation. Le flacon de Gouttes Floride pour trois semaines : 14 fr. 30 seulement Ttes Phies.

## GOURDON

### Gramat

Foire. — Malgré les travaux pressants de la saison, notre foire du 20 août a été relativement importante. Voici quelques cours pratiqués : gros bœufs de 27.000 à 29.000 fr. ; bœufs de travail, de 18.000 à 20.000 fr. ; doubletons, de 14.000 à 15.000 fr. ; bouvillons de 4.500 à 5.000 fr. ; belles vaches en lait de 12.000 à 14.000 fr. ; le tout la paire. Veaux, moutons vendus à la taxe ; porcelets de 35 à 40 fr. le kilo, brebis d'élevage, de 300 à 350 fr. pièce.

Les oisons, de 300 à 450 fr. ; canetons, de 35 à 50 fr. ; dindonneaux, 100 fr., le tout la pièce.

Peu d'apport de légumes, mais une grande quantité de melons vendus à la taxe. Prochaine foire, le 10 septembre.

## AU MAROC

Devenez moniteur agricole  
Jeunes gens, diplômés des écoles d'agriculture, une carrière active et de plein air vous est offerte au MAROC, celle de moniteur agricole de l'Administration. Vous débutez par un stage payé de 10 mois au CENTRE DE FORMATION DE FES, la ville impériale.

Frais de voyage à la charge de l'Etat.

Ecrivez à M. le Chef du Service de l'Agriculture, Résidence Générale, RABAT.

### Un placement sûr...

**LUCHON**  
La Reine des Pyrénées  
A LA PORTE DE TOULOUSE  
STATION THERMALE - CLIMATIQUE  
TOURISTIQUE  
CASINO - TENNIS - GOLF - PISCINE  
SPORTS D'HIVER (avec Super-Bagnères)



**LE G<sup>d</sup> HOTEL BONNEMAISON**  
TRANSFORME EN BEL IMMEUBLE EN CO. PROPRIÉTÉ  
EST EN VENTE  
PAR APPARTEMENTS  
DE 1-2-3 BELLES PIÈCES  
BAINS CUISINES, ETC TOUT CONFORT  
PRIX AVANTAGEUX  
PLANS ET NOTICES SUR DEMANDE  
AU GRAND HOTEL BONNEMAISON  
LUCHON - TEL. 0-45

### Lacer ses chaussures effort impossible

Encore un geste que les rhumatismes vous interdisent aujourd'hui et que le Gandol vous permettra demain ! Grâce à ses trois puissants calmants, le Gandol apaise très vite la douleur. De plus, il active l'élimination de l'acide urique, ce grand responsable des rhumatismes, et procure ainsi une amélioration durable. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors. 16 fr. 80 la boîte de 20 cachets Gandol.

### ETUDE DE M<sup>e</sup> JEAN FABRE notaire à Cahors (Lot)

#### VENTE MOBILIÈRE AUX ENCHÈRES

Le public est informé qu'il sera procédé le jeudi 27 août 1942 à 14 heures à Cahors, place des Mobiles par le ministère de Maître Jean Fabre, notaire à Cahors, à la vente à l'amiable aux enchères publiques d'un mobilier comprenant notamment : une lingère, une commode dessus marbre, trois lits bois dont un seul complet, six fauteuils, cinq chaises, une table de salle à manger, un guéridon, deux tables, un buffet, deux glaces, deux coins de feu, une chaise de repos, une garniture de cheminée (pendule et candélabre), un chaudière moyen. Il n'y a pas de linge. Vente au comptant et 15 pour cent en sus pour frais.

Pour avis : JEAN FABRE.  
Imp. COUESLANT (personnel intéressé).  
Le co-gérant : L. PARAZINÉ.  
U.O. 1993, 25-8-42.

## PETITES ANNONCES

Demandons ouvrier boulanger. Tocaven, Nozac (Lot).

On demande famille métayers, 4 personnes libres fin septembre pour propriété 40 hectares, un seul tenant. Bon rapport. Ecrire au bureau du Journal du Lot.

Jeune femme cherche place pour faire la cuisine pour une ou deux personnes. Ecrire bureau du journal.

Toutes les classes de mathématiques. Leçons particulières, répétitions, préparation aux examens. Références élogieuses. Pour rendez-vous, prière de s'adresser, Café de la Promenade à Cahors.

### Organisme plus résistant

C'est l'organisme minéralisant par l'apport du Chlorure de Magnésium, fourni par les Sels Lorgan. Plus de vitalité cérébrale, plus de forces physiques, plus de souplesse musculaire. En outre, l'organisme ainsi minéralisé est en état de défense contre les maladies qui s'attaquent surtout aux déprimés. Les Sels Lorgan, pour un litre de solution, valent seulement 10 fr. 40. Ttes Phies.

### ETUDE DE M<sup>e</sup> JEAN FABRE Notaire à Cahors (Lot)

Suivant contrat reçu par M<sup>e</sup> Jean Fabre, notaire à Cahors (Lot) le 15 juillet 1942 enregistré à Cahors (A.C.), le 22 du même mois, volume 784, folio 42, numéro 193.

Mme Marie COMBES, négociante, Vve de M. Pierre-Basile-Elie FRANCOUAL, demeurant à Cahors, rue Jean-XXII, numéro 33.

A vendu à M. Jean-Jules-René NOUYRIT, directeur de pension de famille, époux de dame Madeleine HARANG, demeurant ensemble à Cahors, 11, boulevard Gambetta, un fonds de commerce de Café-Restaurant, exploité à Cahors rue Jean-XXII, numéro 33, comprenant : le nom commercial, la clientèle, l'achalandage y attachés, le matériel servant à l'exploitation. L'entrée en jouissance a été fixée au 15 juillet 1942.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues à peine de forclusion dans les vingt jours de l'insertion qui renouvellera la présente à Cahors en l'étude de Maître Fabre, notaire, 2, rue Caviole, où domicile a été élu par les parties à cet effet.

Pour première insertion : J. FABRE.

### ETUDE DE M<sup>e</sup> JEAN FABRE Notaire à Cahors (Lot)

Suivant contrat reçu par M<sup>e</sup> Jean Fabre, notaire à Cahors (Lot) le 6 août 1942, enregistré à Cahors (A.C.) le 12 du même mois, volume 784, folio 47, numéro 171 ;

M. Fernand ARNOUIL, charpentier et dame Marie-Antoinette DEBONNE, fondeuse, son épouse, demeurant ensemble à Cahors, faubourg Cabessut.

Ont vendu à Mme KALMES Marguerite, négociante en maroquinerie, épouse de M. GAVILLET Gaston, sans profession, demeurant ensemble à Cahors, 17, quai Ségur, un fonds de commerce de Bonneterie avec la carte professionnelle de bonneterie, sis à Cahors, 7, rue Nationale, comprenant : l'enseigne, la clientèle et l'achalandage y attachés, le matériel servant à son exploitation, et le droit au bail des locaux où s'exploite le dit fonds. L'entrée en jouissance a été fixée au 6 août 1942.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues à peine de forclusion dans les vingt jours de l'insertion qui renouvellera la présente à Cahors en l'étude de Maître Fabre, notaire, 2, rue Caviole, où domicile a été élu par les parties à cet effet.

Pour première insertion : J. FABRE.

mond : n'est-ce pas étrange qu'un homme dans sa position, accepte un emploi de garde-chasse ? Il a toujours montré cette même fantaisie. Son père a essayé de lui confier des fonctions importantes dans ses bureaux... Sa négligence et son incapacité ont jeté le trouble dans tous les services !

— Il m'avait parlé, en effet, de cet intermédiaire, mais je n'avais pas envisagé les choses sous le même angle.

— Non naturellement. Daniel excelle à vous amener à accepter son point de vue... En réalité il est paresseux et son ambition se borne à chercher à faire un riche mariage. On m'a répété, depuis, les propos cyniques qu'il tenait au sujet de mon argent à l'époque même où il m'entretenait de sa passion pour moi... Et maintenant...

Sylvia s'interrompt et regarda Stella avec insistance... Celle-ci répéta, le cœur serré :

— Et maintenant ?

— Et maintenant j'entends parler des projets qu'il compte réaliser quand il aura votre fortune à sa disposition ! Les yeux de Stella lancèrent des éclairs ; ses joues devinrent écarlates... Sylvia reprit :

— Il est de notoriété publique, en effet, Miss Desmond, que Daniel Everett fait tout ce qu'il peut pour vous amener à l'épouser... Chacune son tour ! Pour toute réponse, Stella se contenta de rire... Elle n'en avait aucune envie en réalité, mais elle réussit assez bien à donner le change. Peu de temps après à sa grande satisfaction, Sylvia prit congé.

Stella se sentait véritablement bou-

lversée par cette conversation : elle repoussa avec indignation l'idée que Daniel avait pu faire preuve d'une pareille traîtrise et elle ne ménagea pas les épithètes desobligeantes pour Sylvia... Toutefois, il était peu vraisemblable qu'une jeune fille affirmât positivement avoir été fiancée à un homme, s'il n'en était rien... Alors pourquoi Daniel avait-il gardé le silence à ce sujet ? De temps en temps, elle cherchait à se calmer, en songeant qu'en réalité ces médisances ne la concernaient en rien : Daniel était bien libre de se fiancer à une douzaine de jeunes personnes et de les tromper réciproquement !

Stella éprouvait le désir d'aller trouver Daniel et de l'interroger à ce sujet. Elle ne comprenait pas pourquoi elle hésitait à le faire : elle finit par déceler que son hésitation provenait de la crainte de recevoir confirmation de la vérocité des propos de Sylvia... Pourtant Daniel n'était pour elle qu'un ami, rien de plus. Pourquoi l'idée de le perdre lui causait-elle une sorte de terreur ?

A la fin elle n'y tint plus et fit seller un cheval pour aller au chalet.

En cours de route, elle rencontra Daniel : le jeune homme lui fit un signe amical de la main et dit :

— Bonjour, petite sœur. Je venais précisément vous demander si vous étiez disposée à faire une promenade à cheval.

Stella s'arrêta et, du haut de sa selle se pencha vers Daniel qui se tenait debout, la tête levée vers elle. Du premier regard Stella conclut à la faus-

té des accusations de Sylvia. Les yeux de Daniel n'étaient pas ceux d'un traître.

— Qu'y a-t-il ? interrogea Daniel, étonné de l'air pensif de Stella.

— Daniel, j'ai besoin de vous parler, dit-elle brièvement.

— Volontiers. Allons jusqu'au chalet, répondit-il.

Puis il prit le cheval par la bride et marcha à côté. Il supposa que Stella venait lui parler au sujet de Kennedy. Il fut donc grandement surpris quand Stella debout devant la petite table de la salle à manger, dit :

— Pourquoi ne m'avez pas dit que vous connaissiez Sylvia Radcliffe ?

Les grands yeux bruns semblaient le défier, presque l'accuser...

— Je n'attachais pas d'importance à ce fait... Et, d'autre part, j'avais des raisons de croire que Sylvia Radcliffe ne désirait pas faire état de ses relations avec un garde-chasse.

— Relations ? N'est-ce pas un terme assez faible, après ce qui s'est passé entre vous ?

— De qui tenez-vous ces racontars ? — De Sylvia Radcliffe en personne. — Ah ! vraiment ! Et que vous a-t-elle dit au juste ? — Que vous aviez été fiancés... Est-ce vrai ? — C'est exact. — Une douleur aiguë traversa le cœur de Stella, une douleur qu'elle ressentait pour la première fois et dont elle ne s'expliquait pas bien la raison... Ainsi cette partie du récit de Sylvia était véridique... Pourquoi le reste ne serait-il pas vrai aussi ? Elle dit :

(à suivre).